LES DEUX RAIDS transocéaniques

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au cours d'une conversation avec la station de T. S. F. de Chattam, les aviateurs avaient fait connaître qu'ils avaient des difficultés secondaires à bord qu'ils espéraient réparer et qu'en cas contraire ils atterriraient à Floyd-Bennett-Field. Ainsi que nous le disons plus haut, il en fut ainsi.

Acclamés

Plus d'un millier de personnes ont acclamé Codos et Rossi à leur descente du « Joseph-Le-Brix ». Rossi était en excellente condition, mais Codos semblait légèrement fatigué. Les deux aviateurs rendus momentanément sourds par le bruit des moteurs, comprenaient à peine les questions qu'on leur posait. Ils ont déclaré qu'ils avaient dû réduire leur vitesse au-dessus de la Nouvelle-Angleterre, par suite de difficultés dans l'alimentation d'huile. Ils ont ajouté que durant les dernières heures, leur appareil de T.S.F. avait fonctionné de façon défectueuse.

Regrets

Sous les éclairs incessants de magnésium provoqués par un véritable barrage de photographes, Codos et Rossi, le premier en combinaison grise, le second en uniforme d'aviateur, mais tous deux visiblement déprimés par le manque de sommeil, ont exprimé leur amer regret de n'avoir pu battre le record. « Nous sommes heureux d'être aux Etats-Unis, a déclaré Rossi, mais certainement très peu satisfaits d'être à New-York. Nous avions comme but la côte du Pacifique et nous regrettons sérieusement de n'avoir pu l'atteindre ».

Rossi promu capitaine et Codos commandeur de la Légion d'Honneur

Le ministre de l'Air a adressé le télégramme suivant à l'attaché de l'air français à Washington pour transmettre à Rossi et Codos en vol le message suivant : « Au moment où survolez terre américaine, heureux vous annoncer Rossi promu capitaine et Codos nommé commandeur Légion d'honneur. La France que vous servez héroïquement vous est reconnaissante. Félicitations affectueuses, signé général Denain, ministre de l'Air ».

L' « ARC-EN-CIEL » est arrivé à Natal

L'avion « Arc-en-Ciel », poursuivant la traversée de l'Atlantique du Sud, a signalé à 15 h. 51 qu'il ne se trouvait plus qu'à 750 kilomètres de Natal. Dans le message lancé par T. S. F., l'aviateur Mermoz signale que la visibilité est bonne et qu'il vole à une altitude de 800 mètres. L'aviateur termine son message en disant que tout va bien à bord.

Continuant sa route, le trimoteur « Arc-en-Ciel » a adressé à 18 h. 35 (G. M. T.) le message suivant : Natal est droit devant nous au goniomètre du bord. Nous n'allons pas tarder à arriver. Tout va bien : Jean Mermoz.

Enfin une dernière dépêche a annoncé que l' « Arc-en-Ciel » avait atterri à Natal à 19 heures.

Deux notes du ministère français de l'Air

Avant la fin du raid, le ministère de l'Air avait communiqué la note suivante:

« L' « Arc-en-Ciel », monté par l'équipage Mermoz, Dabry, Gimier et Collemot, a pris le départ de Saint-Louis-du-Sénégal le 28 mai à 3 heures (G.M.T.) en direction de Natal (Brésil). L' « Arc-en-Ciel » a chargé à son bord le courrier de la ligne France-Amérique du Sud, qui a été acheminé jusqu'à Saint-Louis par le service régulier d'Air-France, lequel a quitté Toulouse le 27, à 6 heures. A cette occasion, la poste a été transportée de Casablanca à Saint-Louis (2.625 km.) dans le temps record de 11 h. 10. L' « Arc-en-Ciel », depuis son départ, est resté constamment en liaison par la T.S.F. avec la terre ferme. A 8 h. 48 G.M.T (9 h. 48 à Paris), il signalait que tout allait bien à bord. L'avion avait franchi en une heure les 225 km. qui séparent Saint-Louis de Dakar.

» Il est à noter que le « Graf-Zeppelin » fait route, lui aussi, vers Natal. Or, tandis qu'il survolait Tanger dans la journée d'hier, 27 mai, une heure et demie avant le passage de l'avion de l'Air-France, le dirigeable était signalé, ce matin à 7 h. 15, au-dessus des îles du Cap Vert, à 2.700 km. de Natal, l' « Arc-en-Ciel », à la même heure, se situait à 2.200 km. seulement de cette ville, malgré le temps perdu par le transbordement de la poste à Saint-Louis. »

D'autre part, le ministère de l'Air a communiqué : « Le Gouvernement argentin vient de publier un décret aux termes duquel la Compagnie Air-France est désormais habilitée à succéder à la Compagnie Aéropostale, en exécution du contrat dont cette dernière était titulaire pour le service postal en République Argentine. Les stipulations de ce contrat sont intégralement maintenues au profit de la Compagnie Air-France. »

LES GARIBALDIENS A VERDUN

Au nombre de plus de trois cents, les volontaires italiens dans l'armée française et les Garibaldiens de l'Argonne sont arrivés hier soir, venant de Paris. Ils ont défilé, hier matin, à travers les rues de Verdun, chaleureusement applaudis par la population.

A 9 heures, les volontaires et les Garibaldiens ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. René Panau, maire de Verdun.

Au nom de ses camarades, le capitaine Maribani a affirmé que les liens entre l'Italie et la France ne sauraient s'amoindrir et que, si les événements le commandaient, les soldats italiens seraient toujours à côté des soldats français.

Après que M. Maillard, sous-préfet, eut salué les Garibaldiens au nom du Gouvernement, M. Panau a remis la Médaille de Verdun au capitaine Maribani et à plusieurs Garibaldiens.

Un cortège s'est rendu au monument des enfants de Verdun où des couronnes de fleurs ont été déposées.

Les Garibaldiens ont poursuivi leur pèlerinage à Varennes, en Argonne et à la Chalade où une nouvelle couronne a été déposée sur le monument élevé à la mémoire des Garibaldiens.

SITUATION GRAVE EN ROUMANIE

Les partis libéral et paysan s'opposent aux menaces de dictature

Les dépêches de Bucarest annoncent que, pour la première fois dans l'histoire politique roumaine, le parti national paysan et le parti libéral se sont unis pour faire opposition aux projets de gouvernement autoritaire caressés par le roi Carol.

Les deux groupements, qui représentent 75 % de l'électorat, ont adressé au souverain un ultimatum pour protester, de la manière la plus énergique, contre les intentions qui lui sont prêtées.

A LA S. D. N.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT S'EST RÉUNIE HIER

La Commission générale est convoquée pour cet après-midi

Après une séance de 35 minutes, le bureau de la Conférence du désarmement a décidé de convoquer cet après-midi la commission générale.

Au cours de cette séance, le bureau a entendu un bref exposé du président Henderson qui a engagé la Conférence à ne pas se décourager et à poursuivre hardiment sa tâche jusqu'à sa conclusion.

M. Louis Barthou, le seul délégué qui soit intervenu dans ce débat, a appuyé les observations du président. Il a fait observer que, depuis le début de la conférence du désarmement et même depuis le 14 octobre, date du départ de l'Allemagne, la France a été fidèle à son point de vue. Elle demeure résolue à prêter son concours à l'œuvre de la Conférence pour aboutir à des résultats tangibles.

Le plébiscite Sarrois

Selon certaines informations, la note de M. Barthou au baron Aloisi préciserait que le Conseil de la S.D.N. a pour tâche d'organiser le plébiscite sarrois et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la liberté et la loyauté du plébiscite, sans qu'aucun de ces points puisse être l'objet d'un règlement direct entre la France et l'Allemagne. Abstraction faite du rachat des mines sarroises, la seule question susceptible de provoquer une conversation franco-allemande serait la sécurité des Sarrois après le plébiscite, qu'ils aient ou non voté.

UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE HIER A PATURAGES

Elle eut lieu à la mémoire de l'ingénieur Allard, directeur des travaux de la mine du fief de Lambrechies

Cette cérémonie était organisée à Pâturages dans la cour du Charbonnage, dans laquelle un cortège comprenant une foule innombrable à laquelle s'étaient jointes les familles des victimes les sociétés avec drapeaux, les mineurs en tenue de travail, porteurs de gerbes et de couronnes, les fanfares, les délégations des sociétés d'invalides, de combattants belges et français, le conseil d'administration du charbonnage, les ingénieurs du charbonnage; les ingénieurs du corps des mines, des directeurs-gérants de l'Association houillère du couchant de Mons, etc..

Fleurs du souvenir

A l'entrée de la Mine, la grand'porte de fer était voilée de deuil et de chaque côté, les drapeaux belges et français flottaient voilés de crêpe. Au centre, un écriteau portait les citations militaires de l'ingénieur Louis Allard, citoyen français, directeur de la mine du fief de Lambrechies.

A l'accrochage ouvert sur le puits et encadré aussi de draperies de deuil, étaient placées deux couronnes envoyées par les mineurs de la région de Charleroi. Près d'elles prendront place, tout à l'heure, les nombreuses et magnifiques couronnes envoyées à l'occasion du service à la mémoire de M. Allard. Sur la cour du charbonnage, le portrait de M. Louis Allard voilé de crêpe, entouré de deux drapeaux surmonté d'une gerbe en fer forgé. Tout près, une tribune improvisée.

Le cortège fait son entrée aux sons de la marche funèbre de Chopin, jouée par l'Harmonie de Pâturages. On s'approche de l'accrochage. Les porions, porteurs de gerbes s'avancent. On entend les femmes sangloter, les hommes pleurer en silence. Nous voyons le porion Caillaux, celui qui fut un des premiers à descendre dans la mine, tourner la tête vers la muraille et laisser tomber d'abondantes larmes.

Dans cette cage de fer, dans cet encadrement de hautes murailles noircies, au milieu de ce silence affreux qui pèse lourdement sur tous, les visages sont figés de douleur contenue. Cet instant est émouvant au possible. Un sourd grincement de fer. La barrière du puits sinistre glisse. Les porions s'approchent et, un à un, laissent tomber les gerbes de fleurs. On entend un bruit sourd répété plusieurs fois en s'atténuant. C'est la chute vers les morts, à 800 mètres, des fleurs du souvenir.

Les petits enfants de M. Allard, les veuves des victimes s'approchent à leur tour de l'entrée de la tombe profonde. Soudain, un clairon sonne lugubrement « Aux Champs ». Le son se répercute au loin et fait frissonner. M. le commissaire d'arrondissement de Mons, remplaçant M. le Gouverneur, empêché, s'avance à son tour, salue profondément et laisse tomber des fleurs dans le puits. Les membres du Conseil d'arrondissement ; des sociétés ; des particuliers, s'avancent et imitent le même geste ainsi que les sauveteurs.

Enfin, on se rend près de la tribune où, tour à tour, M. Henry, président de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole des Mines de Mons, et M. Harmegnies, président de la Société de Bienfaisance Française, à Mons, parlant au nom de la Colonie de la région, exaltent la glorieuse mémoire de leur collègue et de leur compatriote qui s'est sacrifié pour ses ouvriers pour sa mine et pour son pays.

L'exécution de « La Marseillaise » et de « La Brabançonne », en sourdine, ont terminé cette très émouvante cérémonie.

La baisse des salaires dans les mines belges est momentanément écartée

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Lundi, après-midi, M. de Brocqueville a reçu à nouveau la délégation patronale qui vint l'informer de la décision prise au cours de la dernière réunion des patrons, mercredi, dans la question des salaires.

A l'issue de l'entrevue, le communiqué suivant a été remis à la presse : « Sur les instances du gouvernement, les patrons charbonniers acceptent de suspendre temporairement l'application de la baisse conventionnelle des salaires. Ils se déclarent prêts à négocier une nouvelle formule et les modalités de transition nécessaires. Les patrons ont fait ressortir combien la situation actuelle est grave. Certains charbonnages seront vraisemblablement obligés de reprendre leur liberté d'action. Les patrons ont insisté auprès du gouvernement sur l'urgence d'une solution générale du problème charbonnier.

De ce communiqué, il ressort que la menace de baisse de salaires est écartée et que les patrons semblent se rallier à la thèse ouvrière, qui consiste à élaborer une nouvelle convention sur le seul indice du coût de la vie ».

CE QUE SERA EN 1935 L'EXPOSITION DE BRUXELLES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ils sont agrémentés de plantations, pourvus de pièces d'eau. Un parc de 17 hectares y a été maintenu dans son aspect forestier. Ils présentent en outre deux avantages particulièrement favorables : le sol est en pente douce, et du point culminant où s'élèveront les grands palais, on découvre un splendide panorama de Bruxelles et de ses faubourgs. Si le lieu était bien choisi il fallait toutefois en vue de l'établissement définitif du quartier futur, en harmonie avec les exigences provisoires de l'exposition, des travaux d'aménagement considérables. En liaison avec les directions architecturales et techniques de l'exposition, les services urbains ont fourni et continuent de fournir une tâche impressionnante. Un seul exemple, prenons le plus tangible : la voirie comporte 8.000 mètres de pavages et revêtements divers, représentant une dépense d'environ 40 millions de francs. Le résultat prévu est que des centaines de milliers de personnes pourront aisément évoluer et qu'une organisation de transports que facilitent de

Le parc forestier, des fontaines, chemins d'eau et une abondante décoration florale en quoi nos amis belges sont passés maîtres, complèteront le plus harmonieusement un cadre unique.

Nous avons déjà donné un aperçu d'un ensemble de constructions de grande richesse : palais monumentaux de la section belge et palais des expositions d'art, érigés en matériaux définitifs ; palais des fêtes, pavillons et halls des nations, rivalisant d'originalité et de splendeur, stade du centenaire pouvant contenir 75.000 personnes, parc d'attractions couvrant plus de quatre hectares, etc...

Disons un mot particulier de l'heureuse inspiration qu'a eue le comité du « Vieux Bruxelles » de reconstituer, avec un soin attentif du souvenir historique, un ancien quartier de la ville qui sera animé de personnages évoquant une époque joyeuse, galante et chevaleresque.

Tous les produits de tous les pays

Le Comité a l'ambition de montrer, dans son ensemble, l'évolution économique formidable de ces dernières années dont il convient de faire le bilan au seuil de l'ère nouvelle qui va s'ouvrir. Une formule nouvelle a été adoptée : l'objet dans son cadre. La grande halle notamment, aménagée en gare modèle, est réservée au matériel de chemin de fer et de tramway ainsi qu'aux branches auxiliaires de l'industrie de transports : tourisme, hôtellerie. Des halles latérales abriteront les industries lourdes: métallurgie, mécanique, matériel électrique, etc... Un vaste hall de 7.500 mètres carrés est réservé pour les produits agricoles et horticoles belges.

C'est dans les meilleures conditions que se poursuivent les négociations relatives aux participations étrangères. Une vingtaine de pays ont déjà donné leur adhésion. A l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat indépendant du Congo, la section coloniale aura une envergure particulière.

Enfin l'un des clous de l'Exposition constituera en une importante exposition d'art ancien : « cinq siècles d'art bruxellois ». L'ensemble groupera les chefs-d'œuvre d'artistes bruxellois d'origine ou qui se fixèrent dans la capitale et l'agglomération. Des collections privées viendront s'ajouter aux richesses des musées nationaux.

A onze mois de distance de l'inauguration officielle nos amis belges travaillent avec un entrain dont sont légitimement fiers les Bruxellois qui vont fréquemment faire un tour aux chantiers et s'étonnent à chaque fois d'aussi rapides transformations.

Les organisateurs ont juré d'être prêts pour la date d'inauguration fixée au 27 avril 1935. Souhaitons-leur d'innover là où l'inexactitude a presque toujours été la règle.

Au sujet de la fermeture de la Poudrerie d'Esquerdes

Une délégation du personnel a été reçue hier matin, au Sénat, par M. Lefebvre du Prey

Nous avons, il y a quelques jours, dévoilé la menace qui pèse sur la population d'Esquerdes, petite commune de 1.200 habitants, située à proximité de Saint-Omer, par suite de la décision prise par le ministère de la guerre, de fermer la poudrière qui occupe un personnel de 250 ouvriers et fonctionnaires.

Ce serait à brève échéance la ruine totale du commerce local. Aussi, avant que cette mesure ne soit notifiée officiellement aux intéressés, des démarches sont-elles tentées, actuellement, dans l'espoir que les Pouvoirs publics reviendront sur leur décision.

Des lettres ont déjà été envoyées au maréchal Pétain, par MM. de Saint-Just et Tillie, députés, et le personnel lui a adressé une pétition.

Hier matin, vers 11 h., une délégation du Syndicat de la Poudrerie, composée de MM. Wentrebert, Dedecker et Richard, qu'accompagnait M. Glachon, président de l'Union des Commerçants de Saint-Omer, a été reçue au Sénat, par M. Lefebvre-du-Prey, sénateur.

La délégation a présenté à M. Lefebvre-du-Prey, les doléances que nous avons déjà exposées longuement dans un article précédent.

La délégation devait rentrer, hier soir, à Esquerdes.

APRÈS LE CONGRÈS DES COMPAGNIES DE CHEFS DE COMPTABILITÉ

Le congrès fédéral des Compagnies de Chefs de Comptabilité, qui vient de tenir ses assises à Lille, a eu son épilogue aux Mines de Courrières, dont la direction a bien voulu, à titre tout à fait exceptionnel, autoriser la visite de ses installations au congressistes.

A l'issue de cette visite, qui a fortement intéressé les délégués, ceux-ci se sont retrouvés à un déjeuner, au Buffet de la Gare de Lens.

Ils se séparèrent en se donnant rendez-vous l'année prochaine, à Strasbourg.

LA CHASSE AUX CORBEAUX DANS LA RÉGION D'HESDIN

6.000 DE CES VOLATILES ONT ÉTÉ ABATTUS

Les cultivateurs des environs d'Hesdin apprendront avec satisfaction que, cette année, la région a été purgée d'un nombre très considérable de corbeaux qui, on le sait, causent aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage et à la chasse, un énorme préjudice.

Dernièrement et le cas vaut la peine d'être signalé, M. le baron d'Hautecloque en a abattu 1.200 vieux et 1.500 jeunes. D'autre part, M. Ternynck Edouard, dont la réputation, aussi bien en armurier qu'en chasseur, n'est plus à faire, de son côté, en a tué 500 vieux et 2.500 jeunes.

Dans ces chiffres sont seulement compris les corbeaux qui ont été ramassés, sans compter ceux, et ils sont nombreux, qui, blessés, ont été rendus par le fait même dans l'impossibilité de nuire.

Honneur donc à ces adroits nemrods qui ont débarrassé les agriculteurs de ces hôtes indésirables.

UN DRAME DE L'IVRESSE A CARVIN

Sans motif un Polonais poignarda une compatriote, dont les blessures sont extrêmement graves

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Dans nos dernières éditions de lundi matin, nous avons signalé que dans la soirée de dimanche, un Polonais ivre avait, à Carvin, sans raison valable, porté deux coups de couteau à une jeune femme sur le point d'être mère.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette affaire.

Au son de l'accordéon

Dans la rue de Libercourt, à Carvin, à l'angle de l'avenue de la fosse N° 4 d'Ostricourt, se trouve un café tenu par le Polonais Adamczyk.

Chaque dimanche et les jours de fête, afin d'attirer la clientèle, le nommé

Jean GOLEC, le meurtrier

Antoni Konowal, 31 ans, demeurant cité Saint-Eloi, 188, à Ostricourt, vient jouer de l'accordéon pour faire danser les couples.

Dimanche, sa fiancée, Franciska Furlaga, 25 ans, habitant avec lui, était venu l'accompagner. La soirée se passait agréablement.

Vers 21 heures, plusieurs consommateurs se trouvaient encore dans le débit, tandis que Konowal jouait sur son instrument les airs les plus variés, lorsque firent irruption trois Polonais, parmi lesquels se trouvait le nommé Jean Golec, 32 ans, mineur, habitant Carvin, 125, allée de la Tranquillité.

Un chevalier du surin

Golec, qui était pris de boisson, paraissait surexcité, et il interpella les consommateurs qui ne lui adressaient pas la parole. Après avoir absorbé quelques consommations, le Polonais devint insupportable, insultant ses compatriotes de « Russes » et de « Sales bolcheviks ».

« Nous ne sommes pas plus bolchevik que toi, répliqua Franciska Furlaga ».

Voyant que Golec devenait de plus en plus menaçant, le cafetier voulut le faire partir, tandis que l'accordéoniste avait arrêté de jouer, ce qui déplut à l'ivrogne.

« Veux-tu continuer à jouer de la musique demanda Golec. »

« Quand tu seras sorti, lui répondit le musicien. »

Cette réponse mit le comble à la fureur de Golec qui sortit de sa poche un énorme couteau, qu'il brandit en criant: « Je vais tous vous tuer. »

Sauve qui peut

Une frayeur s'empara de l'assistance, et devant la menace de l'énergumène, tous les consommateurs ainsi que l'accordéoniste, sortirent du café.

Franciska Furlaga, qui se trouvait la dernière, allait franchir le seuil de la porte lorsqu'elle reçut deux coups de couteau. Le premier au bras gauche qui lui sectionna le biceps et l'autre dans le dos, intéressant la région lombaire.

La pauvre femme, qui perdait abondamment du sang, alla s'affaisser au milieu de la chaussée, tandis que le meurtrier profitant du désarroi qu'il venait de causer, parvenait à s'éclipser sans être inquiété.

La victime fut transportée dans la salle du débit, où le docteur Masquelier vint lui donner des soins et la fit transporter d'urgence à l'hôpital d'Oignies.

Franciska Furlaga, qui est sur le point d'être mère, a perdu énormément de sang et son état est considéré comme extrêmement grave.

A la recherche du meurtrier

La gendarmerie fut alertée et le chef de brigade Hennion et le gendarme Flament se transportèrent rapidement sur les lieux, où ils procédèrent à une première enquête.

Après avoir recueilli le signalement de Golec, ils se lancèrent à sa recherche.

Après avoir battu tous les environs, les gendarmes rencontrèrent, vers 10 h., Golec derrière le terri de la fosse N° 4 d'Ostricourt. Interpellé, il déclara qu'il allait se promener au bois de Libercourt.

Golec se laissa appréhender et conduire à la gendarmerie. Interrogé, il fit l'imbécile, prétendant ne se rappeler de rien, puis finalement il avoua avoir frappé avec un couteau.

Il ne peut expliquer les raisons de son acte qu'il met sur le compte de la boisson.

L'inculpé était en France depuis sept ans ; il a été transféré hier après-midi au Parquet de Béthune et placé sous mandat de dépôt.

G. D.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 29 mai 1934 : Soleil lever 3 h. 57 ; coucher 19 h. 40. — Lune : lever 21 h. 12 ; coucher 3 h. 37.

Aujourd'hui : Saint Maxime. — Demain : Saint Ferdinand.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 28 mai à 18 h. :

Baromètre : 766 mm. 3 ; baisse depuis la veille à 9 h. : 3 mm. 5.

Thermomètre : fronde 17° ; minima 8,9 ; maxima 19,5.

Etat hygrométrique : 66. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : néant.

Direction du vent : Nord, force modérée.

Direction des nuages : Nord-Ouest. — Etat du ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui mardi : doux, ondées.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord : Légère aggravation.** — Ciel brumeux, trois-quarts couvert avec éclaircies et quelques chutes de bruine par places. — Vent du secteur Nord-Ouest, faible ou modéré. — Maximum de température en baisse sur celui de la veille.

L'AFFAIRE DU « BARBELÉ » entre Condé et Dernissart

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette fois, le chemin avait été barricadé et coïncidence curieuse, c'était par les soins du proche parent d'un français, M. Chantry-Vuillaume, qui a tout récemment installé, en bordure même de la frontière, sur le territoire belge, une importante maison de commerce comportant épicerie, café, boucherie, charcuterie et cela va sans dire, débit de tabac.

Ce fut un beau chahut.

« On veut nous assassiner, crièrent les gens de Kéverlech, on veut nous ruiner, nous n'avons plus qu'à fermer boutique. Chantry, en empêchant les acheteurs de venir chez nous les amène à son magasin ! »

Et de conclure, tous, avec ensemble, d'un ton menaçant :

« Cela ne se passera pas comme ça ! »

Où les choses se compliquent

M. Chantry ne se laissait pas intimider.

« Le sentier est une tolérance de passage sur mon terrain. Les passants abîment mes récoltes. J'use de mon droit de propriétaire ».

Fort de ce droit, il fit venir un huissier pour constater les dégâts et nomma un garde pour faire respecter sa barricade.

Les gens de Kéverlech firent aussi venir un huissier, mais ce fut pour lui faire constater que la circulation était entravée, puis ils allèrent trouver le bourgmestre pour exposer leurs doléances.

La barricade du sentier de Kéverlech allait créer une affaire internationale. Les réclamants sont belges, l'endroit du litige est en France. Le gouverneur du Hainaut a dû être saisi des faits et par la voie diplomatique il a « attiré l'attention » de M. le ministre des Affaires étrangères en France sur le cas du sentier et de la clôture en fil de fer.

M. Muffang, ingénieur des Ponts et Chaussées à Valenciennes, s'occupe actuellement de régler la question. Il convient d'établir si le sentier est un chemin reconnu ou un simple passage toléré, pour savoir si le propriétaire a le droit d'en interdire l'accès.

L'affaire n'est pas si simple qu'on le croit.

En remontant à 1820

Les gens de Kéverlech se sentent forts des constatations faites par le bourgmestre de Bernissart qui, en remuant la poussière d'archives centenaires, a découvert que « le sentier figurait sur l'atlas des communes vicinales du 1er août 1843 et au plan de délimitation des territoires des Pays-Bas et de la France du 30 octobre 1821, sous N° 45.

— Qu'est-ce que ça f... dit la partie adverse, ça ne prouve rien, on le trouve bien, désigné sur les cartes d'état-major de 1934 !

Pour régler le conflit, il va falloir des commissions, des enquêtes, des contre-enquêtes, etc.

La barrière peut encore subsister longtemps avant qu'une décision intervienne, et... les commerçants de Kéverlech ont le temps de faire faillite, car vous pensez bien que leurs anciens clients ne vont pas faire un détour de 2 kilomètres pour aller leur rendre visite et être obligés, au retour, d'ouvrir leurs sacs sous le nez des douaniers.

Le prix du fil de fer

L'affaire fait donc grand bruit dans la région. Les curieux viennent en nombre à l'entrée du sentier et l'on discute ferme. Les esprits s'échauffent, une certaine effervescence se manifeste. Quant aux répercussions elles s'annoncent fort curieuses.

Dès la pose de la barricade, un valenciennois, grand mutilé de guerre, passait sur son tricycle au poste de douane.

— Votre tricycle est en règle ? lui demanda un douanier.

— Certainement, c'est du matériel français, et ca, dit le voyageur en montrant la barrière, c'est du fil de fer belge.

MM. Chantry et Vuillaume, à ce moment, venant de leur maison, entraient en France.

Le douanier les interrogea et obtint leurs aveux. L'amende tomba.

Les quinze mètres de fil de fer barbelés ont coûté 853 francs à ceux qui les ont installés.

En si bonne voie, les douaniers ne s'arrêtèrent pas là. Ils firent enquête sur enquête, trouvèrent ici du fil de fer, là un appareil de T. S. F., ailleurs un poêle que l'on avait amenés clandestinement de Belgique en France. Il n'y a pas que les gens de Kéverlech à qui l'affaire du sentier fait perdre le sommeil.

L. B.

Mme veuve Dubrabant de Millonfosse aura cent ans le 8 juin

Nous avons, il y a quelques années, présenté à nos lecteurs les « doyennes de la Pévèle », deux braves sœurs, âgées, l'une de 96, l'autre 92 ans.

La « benjamine » est décédée il y a quelques mois, mais l'aînée est toujours « solide au poste » et bien décidée à passer gaillardement le cap des cent ans.

Mme Vve DUBRABANT entourée de ses deux arrières-petites-filles.

C'est Mme veuve Dubrabant, née Louison Dubois, qui sera centenaire dans quelques jours, le 8 juin 1934.

Nous avons rendu visite à l'aïeule, qui se trouve actuellement chez une de ses petites-filles, Mme Libossart-Petit, à Millonfosse. Hasnon, c'est un peu le pays natal de Mme Dubrabant, originaire de Brillon, et qui, après avoir passé toute son existence dans la région, connaît une vieillesse heureuse entre ses quatre enfants, domiciliés l'un à Millonfosse, l'autre à Bruille, le troisième à Tilloy et le quatrième, à Bousignies.

Mme Louison Dubrabant, avant d'atteindre sa centième année, vient d'avoir une grande joie. Elle a assisté, dimanche, à la première communion solennelle de son arrière-petite-fille, Lucienne Libossart, que l'on voit à ses côtés sur la photo.

Après avoir goûté aux plaisirs et l'agrément de la fête familiale, l'aïeule va entrer doucettement, sans éclat, dans sa centième année. Une simple réunion familiale marquera pour elle et les siens, l'anniversaire du 8 juin.

LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE LÉGALE, A LILLE

La deuxième journée du Congrès international de médecine légale qui s'ouvrit, dimanche, à Lille par l'inauguration du nouvel institut médico-légal a été consacrée à l'exposé des travaux des congressistes. Ces travaux résument, dans leur complexe étendue, les études des médecins français et étrangers les plus éminents. Ils donnent une idée favorable et imposante du prestige actuel de la médecine légale, en tant que collaboratrice scientifique de la Justice.

La médecine légale affirme, dans la plupart des grandes affaires criminelles, l'efficacité de son rôle. Elle précise, par des recherches longues et minutieuses, certaines suspicions ; elle substitue la certitude inébranlable au doute exaspérant.

A 11 heures, les congressistes arrêtèrent leurs travaux pour se rendre à la réception que leur offrait, à l'Hôtel de Ville de Lille, M. Roger Salengro, député-maire.

La réception à la mairie

M. Roger Salengro, entouré de MM. Favières, Spriet, Willems, Arquembourg, Dehove, Coolen, adjoints au maire ; Dauchy, conseiller municipal ; Maurice Planque, secrétaire général de la mairie, reçut les congressistes à 11 h. 30.

M. le professeur LECLERCQ, président du Congrès, remercia la Ville de Lille de l'intérêt qu'elle porte à la médecine légale. Cet intérêt s'est traduit par une importante subvention accordée à l'Institut de médecine légale et sociale, pour l'élévation de son nouvel immeuble d'études.

M. le professeur Leclercq présenta les éminents médecins français et étrangers qui l'entouraient. Il se fit l'interprète de ceux qui connurent le Lille de 1925, et sont délicieusement étonnés des importantes transformations qui jettent dans la ville des clartés imprévues et bienfaisantes.

A ces aimables paroles, M. Roger SALENGRO, député-maire, répondit par un magnifique et juste éloge de M. le recteur Châtelet, de l'Université de Lille, « le recteur-bâtisseur » par excellence. Il précisa, en l'exaltant, le rôle de la médecine légale, et termina en demandant que ces médecins s'unissent étroitement aux pouvoirs publics, pour soulager la misère autant physique que morale, qui accable douloureusement les populations laborieuses.

M. LATTES, directeur de l'Institut médico-légal de Paris, confirma par un discours éloquent les paroles de M. le professeur Leclercq. Il déclara son admiration devant le travail d'urbanisation accompli par la Ville de Lille, et il se permit d'en féliciter le maire et ses collaborateurs.

M. Lattes exposa ensuite ses idées sur la médecine générale qui, obéissant à une sorte d'évolution logique, se confond de plus en plus intimement avec la médecine légale et sociale. Elle devient médecine préventive.

Un vin d'honneur fut ensuite offert aux congressistes.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait : MM. le recteur Albert Châtelet, le docteur Vielledent, inspecteur départemental de l'Hygiène publique, représentant le préfet ; Mme Vielledent, inspectrice des écoles maternelles et plusieurs professeurs de l'Université.

L'après-midi et la soirée

A 14 h. 30, les congressistes se réunirent à nouveau à l'Institut médico-légal de la porte de Valenciennes, pour la discussion de leurs travaux.

Ils se séparèrent après des heures d'études fructueuses, pour se retrouver, à 20 h. 45, dans la salle des fêtes de l'Université de Lille, 9, rue Auguste-Angellier, M. le président du Congrès et Mme Leclercq y offraient une soirée artistique qui obtint le plus vif et le plus méritoire succès.

Le programme d'aujourd'hui

A 9 heures, séance de communications.

A 14 heures, reprise de la séance de communications. Ces communications seront faites dans les salles de l'Institut médico-légal.

A 17 heures, organisation du XXe congrès de médecine légale et sociale.

A 17 h. 15, à l'amphithéâtre de l'Institut médico-légal, séance solennelle de l'Association des médecins-experts de la Cour de Douai.

A 18 h. 15, assemblée générale du Syndicat des médecins légistes de France, sous la présidence du docteur C. Paul.

A 20 heures, banquet offert aux congressistes, par l'Association des médecins-experts du Nord de la France et par le XIXe congrès de médecine légale, à l'hôtel Maréchal, 302, rue Solférino, à Lille.

Avant la séance de 14 h. 30, les congressistes ont pu admirer d'une façon plus minutieuse le nouvel Institut qui, une fois de plus, fait honneur aux architectes qui l'ont conçu et aux entrepreneurs qui ont contribué à son édification.

— L'étanchéité des toitures-terrasses a été exécutée par des spécialistes des revêtements asphaltiques. **Sté de Pavage et des Asphaltes de Paris** 64-66, rue Abélard, **Lille.** Tél. : 309.49.

— Les travaux de zingage exécutés par la Maison **DUPONT,** 181, rue de Paris, très vieille maison créée en 1872, et spécialisée en cette matière.

— Les installations de chauffage sont effectuées par les **Ets DUMOUTIER et Cie,** ingénieurs I. D. N., 21, rue Roland, à **Lille.**

— C'est à la très ancienne et très importante entreprise **A. DELAVA d'Haubourdin,** qu'ont été confiés les différents travaux de peinture et vitrerie. L'Entreprise **A. DELAVA,** spécialement organisée pour tous genres de travaux de **peinture-décors-vitrerie,** ne manquera pas, suivant ses principes habituels, de donner entière satisfaction, tant à l'exécution que pour le délai imposé.

— C'est à la firme lilloise bien connue, la **Société P. ROUZÉ et A. MOURET,** 18, rue de Marquillies, qu'ont été confiés les travaux de menuiserie.

— Tous les travaux de plâtrerie et de cloisonnements en briques sont l'œuvre de l'**Entreprise WEISENBURGER,** de Saint-Sauive. C'est en raison de la parfaite exécution de tous les travaux départementaux qui lui ont été confiés que cette entreprise a été choisie. Cette nouvelle réalisation confirme sa réputation.

— Les travaux importants de carrelages, revêtements, mosaïques, marbrite, etc..., ont été exécutés par les **Etablissements René LEMESRE, à Lille.**

LA CLOTURE DU 1er CONGRÈS NATIONAL DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS CONSEILS ET CONTROLEURS, A LILLE

La dernière journée du premier congrès national de l'Association des médecins-conseils et contrôleurs qui se tint à Lille les 26, 27 et 28 mai, fut charmante pour les congressistes. Ils délaissèrent leurs travaux pour une vaste et intéressante excursion qui s'étendit à la visite du placement des nourrissons à **Linselles** et à **Tourcoing.** Le voyage se poursuivit au **Mont d'Halluin,** à **Menin, Gheluwe, Hoodge.**

A 12 h. 30, les congressistes charmés et joyeux, déjeunèrent à Ypres. Ils reprirent ensuite l'autocar pour le **Mont-kemmel,** allèrent jusqu'à **Zuydcoote,** dont ils visitèrent le sanatorium. Leur promenade se poursuivit jusqu'à **Malo, Dunkerque, Cassel.** Satisfaits de leur beau voyage, qui leur avait prodigué le multiple enchantement des sites pittoresques, les congressistes assistèrent ensuite à la soirée artistique offerte en la salle des fêtes de l'Université de Lille, par le président du Congrès et Mme Leclercq. Ils retrouvèrent dans cette assemblée leurs collègues de la médecine légale qui tiennent actuellement, ainsi que nous le disons ailleurs, leur important congrès annuel.

RHUM St-JAMES

DES CRUS CÉLÈBRES DE St-James AUX ANTILLES

"St-James, ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde".

PERDUS DANS LA BRUME UN AVION MILITAIRE BELGE ATTERRIT A CALAIS UN AUTRE PRÈS D'ESCALLES ET DEUX AUTRES A ÉTAPLES

Hier matin, vers 10 heures, un avion militaire belge a atterri sur le champ de courses du Beau-Marais, à Calais, qui est, on le sait, l'ancien terrain d'aviation.

Le pilote, adjudant-chef Robert Frimolle, du centre de Schaffen, déclara qu'il s'était égaré dans le brouillard et que ses compagnons avaient également dû prendre terre dans la région.

Son avion est un biplan de chasse Fareley, ayant comme insigne-mascotte un chardon peint sur la carlingue. Il est armé de deux mitrailleuses jumelées pouvant tirer à travers l'hélice et d'un appareil photographique installé sous l'aile gauche de l'appareil. Sa valeur est de 300.000 francs.

Il était parti à 7 h. 45 de Diest, avec trois autres avions de chasse pour effectuer des exercices de tir, mais, par suite de la brume ils s'égarèrent sur le littoral français, alors qu'ils devaient rallier Ostende.

Après avoir subi les opérations de contrôle de la douane et de la gendarmerie de Calais, le pilote s'est mis en relation avec le colonel commandant le camp d'aviation d'Ostende, qui arriva en automobile afin de remplir les formalités consécutives à l'atterrissage d'avions militaires en pays étrangers.

L'avion reprit l'air pour Ostende sans autre incident, dans le courant de l'après-midi.

Un deuxième avion de l'escadrille, vint atterrir à « La Folle Emprise » près d'Escalles, où le contact avec le sol s'effectua normalement.

Les formalités furent remplies par la gendarmerie de Marquise.

Enfin, on apprenait, dans l'après-midi, que les deux autres avions avaient atterri à Etaples, non sans avoir endommagé les appareils. L'un des pilotes se serait fracturé la jambe.

L'ÉTABLISSEMENT DU NOUVEAU COEFFICIENT DU COUT DE LA VIE DANS LE NORD

Les travaux ayant pour but d'établir le nouveau coefficient du Coût de la Vie vont commencer aujourd'hui, mardi 29 mai, à la Préfecture du Nord.

A 10 heures, s'assemblera la Sous-Commission de l'Habillement, groupant vingt membres ; à 14 h. 30, la Sous-Commission des loyers et objets divers, composée également de vingt membres ; à 16 heures, enfin, la Sous-Commission de l'Alimentation, comprenant vingt membres.

La réunion plénière de la Commission du Coût de la Vie, qui groupera trente personnes, aura lieu le jeudi 31 mai, à 16 heures, dans le 5e Bureau du Conseil Général. A l'issue de cette dernière assemblée, le nouveau coefficient sera proclamé.

Les Gros Lots de la LOTERIE DE LA PRESSE doivent tenter tout le monde

N'HÉSITEZ PAS A COURIR VOTRE CHANCE

Prix du billet : UN franc

S'adresser au bureau du journal ou à nos dépositaires et vendeurs

Pour les envois par la poste, joindre 50 centimes pour frais d'affranchissement.

Le tirage aura lieu JEUDI 28 JUIN

IMPORTANTE RÉUNION D'INGÉNIEURS CHIMISTES A LILLE

Le syndicat professionnel des Ingénieurs chimistes français (section du Nord, siège 23, Grand Place, à Lille) tiendra une importante réunion mercredi 30 mai, à 18 h. 30 précises, à Lille, 23, Grand Place.

L'ordre du jour comportera : 1° réception du président et de Madame, de retour à Lille ; 2° mise au point de l'organisation pour la prochaine visite d'usine du 3 juin prochain ; 3° affaires diverses.

Les dames sont cordialement invitées à honorer de leur présence cette manifestation de sympathie envers le président.